

Navigation

Le nouveau ferry doublera la liaison Lausanne-Évian

La CGN a lancé l'appel d'offres pour construire un bateau qui transportera 750 passagers et entrera en service en 2021

Claude Béda

Ce navire est pour le moins très attendu. La Compagnie générale de navigation (CGN) a lancé un appel d'offres international pour la construction de son nouveau bateau moyen accéléré (BMA) destiné à désengorger le trafic lémanique entre la France et la Suisse, saturé. «Nous avons développé la conception de ce bâtiment en coopération avec un architecte naval et un concepteur d'intérieur et d'extérieur», explique Irwin Gafner, directeur technique de la CGN. Il s'agit d'un avant-projet assorti d'un cahier des charges que le constructeur devra respecter lors de la réalisation.



La CGN a élaboré un avant-projet du nouveau bateau en coopération avec un architecte naval et un designer, ainsi qu'un cahier des charges que le constructeur devra respecter. CGN/DR

«Le nec le plus ultra»

Ce navire, dont le coût est estimé à 15 millions de francs, sera un ferry de 60 m de long de type monocoque à déplacement rapide. Selon les exigences de la CGN, il devra pouvoir atteindre une vitesse maximale à pleine charge de 36 km/h. Celle-ci pourra être un peu réduite après les essais, mais restera supérieure aux 25 km/h de croisière des bateaux existants. Avec ces caractéristiques, le nouveau ferry permettra de doubler la liaison Lausanne-Évian, tout en étant parfois engagé vers Thonon, un secteur où près de 1,8 million de voyageurs et de pendulaires transitent annuellement. Cela en passant à une cadence de 45 minutes contre 90 minutes actuellement vers Évian. Dans son appel d'offres, la CGN exige encore du constructeur «le nec plus ultra en termes de durabilité et de qualité pour les passagers, le poste d'équipage, la machinerie, l'équipement de navigation et l'accastillage».

Le financement de ce ferry est assuré par un partenariat entre les autorités vaudoises et françaises. Dans le cadre de cette collaboration franco-suisse, la CGN s'attelle à réunir un budget pour la construction d'un deuxième navire semblable, livrable en 2022. «Nous sommes dans l'attente de la décision des autorités», commente Irwin Gafner. Une décision du Canton de Vaud, de la Commu-

«Nous sommes dans l'attente d'une décision des autorités pour le deuxième bateau»

Irwin Gafner

Directeur technique de la CGN

nauté de communes pays d'Évian-vallée d'Abondance (CCPEVA) et de Thonon Agglomération est espérée avant fin juin. À plus long terme, la compagnie souhaite pouvoir commander un troisième et un quatrième navire à l'horizon 2026 lorsque le trafic aura atteint ses prévisions de développement. Elle s'attend déjà à une croissance de la fréquentation de l'ordre de 20% avec la mise en service du premier BMA.

Malgré le boom que connaît actuellement la construction navale en Europe, l'appel d'offres de la

CGN devrait susciter de nombreuses candidatures, notamment européennes. Fait piquant, cet appel d'offres a été publié bien avant celui pour la rénovation du vapeur *Rhône*, alors que la construction du nouveau bateau commencera un an plus tard. C'est que la procédure internationale pour les marchés publics est plus complexe dans ce cas.

Les chantiers navals intéressés ont jusqu'à la mi-mars pour déposer leur candidature. Le lauréat sera désigné d'ici à la fin de septembre. La construction du nouveau ferry est programmée de septembre 2020 à mai 2021. Il devrait entrer en service un mois plus tard. En même temps que le *Rhône* entièrement rénové.

Une navigation plus sûre

● La sécurité de la navigation sera renforcée sur le lac Léman. Le Conseil fédéral a accepté mercredi la modification du règlement. Déjà interdits en Suisse, les jet-skis ne seront sur tout le lac. Les équipements à bord seront soumis à des normes plus strictes. D'autres engins seront prohibés: engins à sustentation hydropropulsés, véhicules amphibies et parachutes ascensionnels tractés par des embarcations. La France a également proposé une interdiction pour les hydro-ULM de décoller et d'amerrir sur le lac, comme c'est déjà le cas en Suisse. L'interdiction vaudra à

l'exception des cas de force majeure et s'appliquera aussi aux gyroptères et à tout engin similaire. Pour les hydravions, l'atterrissage est en principe soumis à une autorisation. Concernant le kitesurf, les autorités compétentes (Cantons en Suisse, préfet en France) décideront si elles veulent permettre son utilisation. Les dispositions applicables au ski nautique seront étendues au wakeboard, au wakeskate et à la pratique du barefoot. Pour protéger davantage les plongeurs, tout bateau devra se tenir à une distance de 100 m, au lieu de 50 m jusqu'ici, des bateaux de plongée. **ATS**

Ranking

Les écoles vaudoises très bien classées

L'École hôtelière de Lausanne (EHL) est la meilleure du monde. Dans le classement QS World University Rankings, l'une des références en la matière, qui vient de sortir, l'école des hauts de Lausanne passe de la 2^e à la 1^{re} place dans sa catégorie. Bonne nouvelle aussi pour l'EPFL, qui passe du 18^e au 8^e rang dans le domaine Computer Science Information Systems. Enfin, l'Institut de hautes études de Glion a été classé 4^e des meilleurs établissements d'enseignement supérieur en management hôtelier. **E.BZ**

Le chiffre

49 333

C'était le nombre d'interventions des ambulances vaudoises en 2017, selon l'«Annuaire statistique vaudois». 12 730 trajets ont concerné des «priorités 1» (probabilité d'atteinte des fonctions vitales, événement sur la voie publique ou dans un lieu public). Sur l'ensemble des trajets en direction d'un hôpital, 16 700 provenaient du domicile du patient, 14 700 d'un autre hôpital, 3200 de la voie publique, 2500 d'un EMS, 2100 d'un lieu public, 975 d'un lieu de travail ou de formation. **M.SL**

Vie privée

Le Conseil d'État pour l'utilisation du numéro AVS

Dans le cadre d'une consultation fédérale, le Conseil d'État se dit favorable à l'avant-projet de loi du Conseil fédéral sur l'utilisation systématique du numéro AVS à 13 chiffres par les autorités pour des personnes effectuant des démarches légales. Le gouvernement vaudois estime qu'une autorisation générale de cette pratique permettra de faciliter l'essor de l'administration numérique. Mais il faut, dit-il, renforcer avec des mesures techniques supplémentaires la confidentialité et la protection des données. **L.BS**

Une plainte pénale pend au nez de Dieudonné

Antisémitisme

Un rapport montre que les discours de haine à l'encontre des juifs progressent. Et un spectacle, joué en janvier à Nyon, a été dénoncé à la justice

Dans son rapport annuel, la CICAD (Coordination intercommunautaire contre l'antisémitisme et la diffamation) montre des actes antisémites en augmentation en Suisse romande. Elle recense 174 cas l'an dernier, soit 17 de plus qu'en 2017. Si des agressions physiques et verbales sont signalées, c'est sur les réseaux sociaux que les discours de haine à l'encontre des juifs se développent (46% d'augmentation). Pour 2019, la CICAD a également dénoncé les propos de l'humoriste Dieudonné, lors de son spectacle de janvier, au Théâtre de Marennes, à Nyon.

La Municipalité de Nyon avait estimé, a priori, que le spectacle n'était «pas polémique». Aucune surveillance n'avait été prévue à l'intérieur de la salle. Qu'importe, la CICAD avait annoncé qu'elle serait dans la salle communale afin de s'assurer que les propos de Dieudonné ne violaient pas le Code pénal. Il semble qu'elle a été bien inspirée, puisque l'humoriste aurait «franchi une ligne rouge», estime la CICAD. «Il y a cette phrase où un personnage dit: «Je dois t'avouer que les chambres à gaz n'ont pas existé», rapporte Johanne Gurfinkiel, secrétaire général de l'association.

Déjà condamné à de multiples reprises en France, Dieudonné semble avoir délibérément versé dans le négationnisme lors de son spectacle en Suisse. C'est en tout cas ce que va étudier le Ministère public du canton de Vaud. La CICAD ne pouvant pas être partie prenante dans une plainte pénale, elle a dénoncé les propos de l'humoriste. «Le Ministère public doit instruire notre dénonciation et décidera, ou non, de poursuivre les propos de Dieudonné», explique Johanne Gurfinkiel.



Dieudonné aurait «franchi une ligne rouge». MAGALI GIRARDIN-A

En attendant la décision de justice, la Municipalité de Nyon réagit en «déplorant» la conduite de l'humoriste. «On avait surveillé le spectacle la première fois qu'il était venu et, jusque-là, il était resté dans le cadre légal, dit la municipale Stéphanie Schmutz. Mais s'il s'avère qu'il a effectivement prononcé ces paroles en janvier, il était prévenu: nous ne lui louerons plus de salles pour ses spectacles.»

«S'il a prononcé ces paroles, nous ne lui louerons plus de salles»

Stéphanie Schmutz

Conseillère municipale, Nyon

Dans son rapport, la CICAD observe que la négation de la Shoah trouve un écho non négligeable en Suisse romande, puisqu'il concerne un quart des actes antisémites recensés. D'autres vecteurs propagent des messages haineux, selon l'association. Les groupes d'extrême droite, le conflit israélo-palestinien, mais aussi la banalisation du discours antisémite par le biais de «blagues potaches». Face au phénomène, la CICAD recommande plusieurs mesures, à commencer par l'adoption d'une «définition précise de l'antisémitisme». **A.DZ**

PUBLICITÉ

24 heures

Concours

24 heures vous offre 10x2 invitations pour la pièce de théâtre *Prométhée enchaîné*

Le samedi 9 mars 2019 à 18h à La Grange de Dorigny-UNIL

D'après Heiner Müller
Mise en scène Vincent Bonillo
Par la Compagnie Voix Publique

On ne conteste pas impunément la volonté d'un nouveau pouvoir. Hélas pour lui, Prométhée en fait l'expérience. Zeus avait décidé de faire purement et simplement disparaître l'espèce humaine, trop incapable et dangereuse. Prométhée qui avait aidé Zeus dans sa conquête du pouvoir s'est au contraire mis en tête de sauver «ceux d'en bas».

Vincent Bonillo et son équipe explorent l'histoire mythique de Prométhée - modèle de résistance exemplaire - au travers de plusieurs textes, entre performance, humour et poétique.

PAR SMS (Fr. 1.50/SMS)
Tapez 24 PROMETHEE
Envoyez le message au numéro 8000

PAR TÉLÉPHONE
(Fr. 1.50/l'appel)
Appelez le 0901 441 444 code 21

PAR INTERNET
www.24heures.ch/concours

PAR COURRIER
Envoyez une carte postale avec vos coordonnées complètes à:
24 heures, concours «Prométhée enchaîné», av. de la Gare 33, 1001 Lausanne

Délai de participation: jeudi 28 février 2019 à 22h. Conditions sous www.24heures.ch/concours